

CONSEIL DE QUARTIER



COMPTE-RENDU CONSEIL DU 19 AVRIL 2022

Élu de quartier Gondoles Nord :
Matthias FONDENEIGE

La réunion a commencé à 19h15. 52 habitants ont signé la fiche de présence.

Présentation de la charte

Matthias FONDENEIGE a présenté la Charte de fonctionnement des conseils de quartier qui a été bien accueillie.

Une question a été posée sur les conditions d'exclusion d'une personne d'un conseil de quartier. L'élu a précisé qu'en cas de manquement grave d'une personne à un comportement civique, malgré des avertissements répétés, celle-ci serait suspendue du conseil de quartier.

Désignation des référents

Après présentation de candidatures, 5 référents ont été désignés :
Mme DAMAS, M. MAUROY, M. LEGUY, M. GARNIER et M. PIRES.

Ils peuvent être contactés à l'adresse mail suivante :
quartier.gondolesnord@gmail.com

Problématiques abordées

● Déjections canines et mégots de cigarette :

Des habitants déplorent les déjections canines autour des arbres devant leurs propriétés.

Un « caniparc » a été mis en place aux abords du Parc interdépartemental par la direction de celui-ci mais cette installation ne semble pas bien positionnée, c'est un espace sans arbre et les propriétaires de chiens ne paraissent pas l'utiliser. L'élu propose d'en parler au Directeur du Parc.

Peut-être pourraient être réinstallés des « sacs à crottes » à disposition des propriétaires de chiens.

Concernant le problème des mégots, un rappel sera fait dans le Choisy Infos pour **rappeler les sanctions** en cas de manquement à la réglementation. **La Ville va installer des cendriers publics afin de les récupérer et de les recycler.**

● Parking de la résidence CDC HABITAT (EFIDIS) :

Les habitants de cette résidence déplore le fait que viennent se garer sur le parking, les visiteurs de l'accrobranches du Parc interdépartemental et qu'ils laissent de nombreux détritus. Ils demandent depuis plusieurs années la fermeture de celui-ci à leur bailleur. Il semble que ce soit en bonne voie.

Matthias Fondeneige propose d'organiser une réunion avec le directeur du Parc pour voir comment éviter que les visiteurs occupent le parking.

● Circulation et stationnement :

Plusieurs habitants posent le **problème du stationnement dans de nombreuses rues, notamment rue du Docteur Charcot**. Ils se plaignent de la **verbalisation inappropriée parfois**.

Le Maire rappelle qu'il **manque 6000 places de stationnement sur la ville**. Il indique qu'il n'y a **aucune volonté de la Municipalité de taxer à outrance les contrevenants**. Que la Police municipale est chargée de faire respecter la réglementation en vigueur avec discernement. **La verbalisation s'applique sans tolérance pour les stationnements en double file, l'utilisation injustifiée des places handicapées, les véhicules garés complètement sur les trottoirs**, gênant la circulation des piétons.

Le problème du stationnement de camionnettes, véhicules d'entreprises, durant les week-ends dans certaines rues, comme par exemple la rue Lucie, est signalé. Le Maire indique qu'il va voir s'il peut l'interdire.

La circulation des vélos à contresens est contestée. Matthias Fondeneige explique que celle-ci est légale dans les zones 30 et implique des aménagements. Par ailleurs, **le Maire indique qu'il a demandé la suppression de la coronapiste partant du carrefour Pompadour**, cela permettrait de fluidifier la circulation.

Le Maire annonce qu'**une grande consultation de la population sera lancée sur toute la ville sur le problème du stationnement**.

Un groupe de travail d'habitants au sein du conseil de quartier va se mettre en place sur cette question du stationnement.

● Ramassage des déchets :

Les nouveaux horaires de ramassage posent problème. Le Maire indique que cette compétence est celle du Territoire. Depuis le 4 avril, le Territoire a mis en place de nouveaux horaires de collecte. Le ramassage est programmé sur 5 villes en même

temps, Thiais, Villeneuve-le-Roi, Orly, Ablon et Choisy-le-Roi. **La Ville a contesté par 3 lettres recommandées auprès du Territoire les horaires inadaptés.**

Une tournée supplémentaire pour les déchets verts a été obtenue.

● Commerces de proximité :

La volonté de la Municipalité est de réintroduire sur la ville des commerces nouveaux plus diversifiés répondant mieux à l'attente des habitants.

En ce qui concerne les leviers d'action de la Ville, **il serait possible de définir un périmètre et de préempter des fonds de commerce mais cela a un coût.** La Municipalité mène une réflexion sur le sujet. **Il est précisé que le Maire ne peut pas interdire l'installation d'un commerce.**

L'ouverture le dimanche du marché des Gondoles a été mise en place pour répondre à la demande des riverains.

Le Maire indique que **la Ville veut changer de délégataire pour le marché.**

Concernant le problème des gens alcoolisés qui déambulent avenue Victor Hugo, il est rappelé que **le Maire a pris un arrêté d'interdiction de vente d'alcool à partir de 20H et la fermeture des commerces à 22H.** La Police municipale est chargée de faire respecter celui-ci.

● Dysfonctionnements constatés sur le quartier :

Trottoir endommagé à l'angle de l'avenue Victor Hugo/avenue d'Alfortville : à signaler au service de la voirie.

Travaux pour l'éclairage arrêtés quai Pompadour : le Maire va intervenir.

Portail défoncé, rue des Mésanges sur la Darse à l'entrée du Parc Interdépartemental : voir avec direction du Parc et la Direction des Routes Ile-de-France (DIRIF).

Certaines armoires électriques n'ont plus de porte dans le secteur avenue de la Folie : signalement aux services.

Le Conseil de quartier se termine à 21h45.

Le prochain conseil de quartier devrait se tenir le mardi 21 juin à 19h (le lieu sera précisé ultérieurement).